

PRÉVENTION ET GESTION DES EXPULSIONS : DROIT DU LOGEMENT

Programme

LE SERVICE INTÉGRÉ DE L'ACCUEIL ET DE L'ORIENTATION

- La démarche
- Les orientations possibles

LE DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE

- Les titulaires
- La mise en œuvre

LES LOGEMENTS

- Les hôtels
- Les locaux meublés
- Les locaux soumis à la loi du 6 juillet 1989
- Les locaux soumis à la loi du 1er septembre 1948

LE BAIL D'HABITATION

- Le bailleur
- Le locataire
- Le loyer
- Le congé

L'EXPULSION

- La prévention
- La procédure
- Les conséquences

Animations pédagogiques

Étude de cas : analyser plusieurs cas concrets

Exercice pratique : sur des exemples concrets, travailler sur la question « Comment prévenir et éviter les expulsions? »

Durée de la formation

2 jours

Objectifs

- Sensibiliser l' élu sur le contexte des expulsions
- Prévenir les expulsions en apportant la connaissance de l'environnement législatif et réglementaire applicable aux usagers
- Identifier les partenaires publics et privés ainsi que les institutions juridictionnelles compétentes

Nombre maximum de participants: 8 personnes

Modalités d'inscription

nous contacter par jour et par personne
Prestation de formation professionnelle continue exonérée de TVA

contact@actions-finance.com

+ 33 1 47 20 37 30

www.actions-finance.com

Lieu

Paris Centre